



Date de Convocation : 23 juin 2022

Excusées : 4

Nombre de conseillers en exercice : 15/15

Procurations : 3

Nombre de conseillers présents : 8

Effectif valable : 8 + 3 procurations /15

DELIBERATIONS

2022-11 : 1^{ère} Décision Modificative au Budget Prévisionnel 2022

Adoptée

2022-12 : Définition des tarifs de la restauration scolaire au 1^{er} septembre 2022/tarification sociale

Adoptée

2022-13 : Modalités de publicité des actes administratifs

Adoptée

2022-14 : Renouvellement de la convention avec le Service d'Economies Durables En Luberon (SEDEL)

Adoptée

2022-15 : Fin du Contrat Enfance Jeunesse et intégration à la Convention Territoriale Globale

Adoptée

2022-16 : Mise en place de la journée de solidarité

Adoptée

2022-17 : Autorisation au Maire de signer une convention de mise à disposition avec la Mairie de St Martin-de-Castillon

Adoptée

2022-18 : Autorisation au Maire de signer la convention pour la gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal Caseneuve / Saint-Martin-de-Castillon / Viens

Adoptée

2022-19 : Exonération d'un mois de loyer pour la boulangerie suite à une fermeture pour travaux

Adoptée

Date d'affichage : le 1^{er} juillet 2022.

Le Maire,
Frédéric Roux.